

Inscription restauration scolaire et pérисcolaire

Date de dépôt

par mail : education@seloncourt.fr
au service éducation
sur portail Familles

ÉLÈVE

Prénom et nom

Classe et école

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère Père Tuteur

Prénom et nom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone(s)

Mail

Profession

Mère Père Tuteur

Prénom et nom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone(s)

Mail

Profession

PERSONNE RELAIS

Prénom et nom

Téléphone(s)

Jours d'inscriptions souhaités

RESTAURATION SCOLAIRE

	Semaine paire		Semaine impaire
Lundi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	Jeudi	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>
Sans porc	<input type="checkbox"/> OUI	NON	<input type="checkbox"/>
Allergies	<input type="checkbox"/> OUI	NON	<input type="checkbox"/>
PAI	<input type="checkbox"/> OUI	NON	<input type="checkbox"/>

PÉRISCOLAIRE MATIN (À PARTIR DE 7H30)

	Semaine paire		Semaine impaire
Lundi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	Jeudi	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>

PÉRISCOLAIRE SOIR (JUSQU'À 18H)

	Semaine paire		Semaine impaire
Lundi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	Jeudi	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>

Autorisations

Je soussigné(e)
autorise



à venir chercher mon enfant à l'accueil périscolaire soir.

- . autorise mon enfant à se rendre à la restauration scolaire et/ou à l'accueil périscolaire, à pied ou en bus, accompagné par un adulte,
- . m'engage à appliquer le règlement de fonctionnement des différents services municipaux,
- . m'engage à informer la Mairie de toute modification sur mon dossier d'inscription en cours d'année,
- . autorise la Mairie à prendre toute disposition en cas de maladie ou d'accident de l'enfant si ni les parents ni la personne relais n'ont pu être contactés (examen par un médecin ou dirigé sur l'hôpital le plus proche),
- . autorise la Mairie à utiliser les photographies prises lors de ces différents accueils dans le cadre de ses publications : Flash info, Vivre à Seloncourt, site internet...

OUI

NON

- . autorise mon enfant à quitter seul l'accueil périscolaire soir (enfants + de 6 ans)

OUI

NON

Fait à _____ le _____

Signature

AVANT L'INSCRIPTION

Etre à jour dans le règlement de ses factures.

Télécharger les documents d'inscription sur www.seloncourt.fr rubrique Education/Petite enfance.

Remplir tous les documents et vérifier à l'aide de la check liste les pièces à joindre*.

Déposer le dossier complet à l'accueil de la Mairie ou dans la boîte Education au centre culturel.

INFORMATIONS UTILES

Restauration et périscolaire fonctionnent sur inscriptions à la semaine.

Les absences doivent être signalées via le portail dédié ou auprès des directeurs d'accueil (toute absence non prévenue sera facturée).

Les tarifs sont votés en Conseil Municipal et révisables chaque année.

Horaires :

o périscolaire matin : 7h30 – 8h30

o restauration : 11h30 – 13h30

o périscolaire soir : 16h30 – 18h00

Ces horaires peuvent varier en fonction des horaires de l'école.

Les enfants dont les deux parents travaillent sont prioritaires. Les dossiers des personnes en recherche active d'emploi sont examinés prioritairement en cas de retour à l'emploi ou de besoin temporaire lié à leur recherche.

Les inscriptions sont examinées dans la limite des places disponibles.

SANTE ET SECURITE DE L'ENFANT

En cas de maladie, les parents ou la personne relais seront contactés afin de venir chercher l'enfant concerné.

En cas d'absence des parents et de la personne relais, l'enfant sera examiné par un médecin ou sera dirigé sur l'hôpital le plus proche si son état le nécessite.

Les repas sont élaborés par des diététiciens : les personnels qui encadrent les enfants ont pour consigne d'encourager les enfants à manger de tout pour des raisons éducatives et d'équilibre alimentaire. De fait, aucun repas de substitution végétarien ou végétalien ne sera proposé.

Un régime spécial peut être proposé dans le cadre d'un PAI.

L'enfant doit être remis impérativement par un adulte à l'animateur au périscolaire matin et récupéré le soir dans les mêmes conditions sauf si l'enfant a l'autorisation de quitter seul l'accueil du soir.

L'enfant peut prendre lui-même son ou ses médicaments sous la surveillance d'un adulte à condition qu'il(s) soi(en)t accompagné(s) de l'ordonnance afin de contrôler la posologie de la prescription.

*DOCUMENTS A FOURNIR

Livret de famille complet.

Carnet de santé (pages vaccins) ou attestation du médecin stipulant que les vaccins sont à jour jusqu'au (date).

Avis d'imposition du foyer : année 2024 pour les revenus 2023.

Avis de paiement CAF de moins de 3 mois.

Dernier bulletin de salaire ou attestation employeur pour chaque membre du foyer.

Un RIB.

Si vous inscrivez votre enfant à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire, ne fournir les documents qu'une seule fois.

Lien vers le Portail Familles : <https://seloncourt.portail-defi.net>